

République française

Département du Lot

COMMUNE D'ESPEDAILLAC

Séance du 13 octobre 2022

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 06/10/2022

L'an deux mille vingt-deux et le treize octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Gérard MAGNE

Présents : 7

Présents : Gérard MAGNE, Sylvain CAVALIE, Laurence LUCOTTE, Gérard DOREMUS, Francis JAMMES, Laura CIPIERE, Olivier BELKADI

Votants: 9

Pour: 9

Représentés: Malika BEAUDET par Francis JAMMES, Sonia PAGES par Gérard MAGNE

Contre: 0

Abstentions: 0

Excusés: Bruno WIDENMANN, Yves BAISSAC

Absents:

Secrétaire de séance: Olivier BELKADI

Objet: Vote de crédits supplémentaires - lotiss_espedailac - DE_2022_4_6

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
605	Achats matériel, équipements et travaux	5.00	
796 (043)	Transferts charges financières		5.00
TOTAL :		5.00	5.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		5.00	5.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits.

Secrétaire de séance

Olivianne BELKADI



Le Maire,

Gérard MAGNÉ



Publication sur le site de la Mairie le : 26/10/2022

RF
SOUS PREFECTURE DE FIGEAC
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 20/10/2022
046-214000942-20221013-DE_2022_4_6-DE